Projet de forages dans une zone marine protÃ©gÃ©e

Dossier de
 la rÃ©daction de H2o
August 2020

Au moment oÃ¹ le gouvernement Trudeau s'associe Ã une dÃ©marche menÃ©e aux Nations unies et s'engage Ã protÃ©ger 30 % des milieux marins du Canada d'ici 2030, il Ã©value un projet de forages pÃ©troliers dans une zone protÃ©gÃ©e pour respecter ses engagements internationaux de conservation des ocÃ©ans. Disant s'appuyer sur la "science", Ottawa juge que cette recherche d'Ã©nergie fossile peut Ãªtre compatible avec la prÃ©servation des Ã©cosystÃ¨mes.

Le gouvernement fÃ©dÃ©ral a annoncÃ© se joindre Ã l'Alliance mondiale pour les ocÃ©ans "afin de contribuer Ã galvaniser les efforts internationaux en vue d'atteindre un objectif de conservation de 30 % qui permette au milieu marin et aux Ã©conomies marines durables de prospÃ©rer". L'Alliance espÃ¨re faire adopter cet objectif lors de la prochaine rencontre des pays membres de la Convention sur la diversitÃ© biologique des Nations unies. De fait, le gouvernement fÃ©dÃ©ral protÃ¨ge dÃ©jÃ environ 14 % de ses vastes milieux marins, grÃ¢ce Ã la crÃ©ation de refuges marins, qui comptent pour 4,93 % de son territoire maritime. On les retrouve dans diffÃ©rentes rÃ©gions, dont le golfe du Saint-Laurent, mais aussi le long de la cÃ´te Est. Le plus vaste refuge marin situÃ© au large de Terre-Neuve a une superficie de 55 353 kilomÃ¨tres carrÃ©s et il est dÃ©signÃ© sous le nom de "Fermeture du talus nord-est de Terre-Neuve". Il a Ã©tÃ© Ã©tabli en avril 2019 dans le but deÂ "protÃ©ger les coraux et les Ã©ponges et [de] contribuer Ã la conservation et Ã la biodiversitÃ© Ã long terme", selon ce que prÃ©cise PÃªches et OcÃ©ans Canada. Le ministÃ¨re ajoute que ce secteur est associÃ© Ã Â "une zone d'importance Ã©cologique et biologique qui soutient une grande diversitÃ©, y compris plusieurs espÃ¨ces en dÃ©clin".Â Toutefois, c'est bien cette zone protÃ©gÃ©e qui pourrait faire l'objet d'une campagne de forages pÃ©troliers au cours des prochaines annÃ©es, a constatÃ© Le Devoir. La compagnie BHP Canada, qui possÃ¨de deux permis d'exploration qui chevauchent ce refuge marin, souhaite y mener un total de 20 forages d'ici la fin de la dÃ©cennie. Le projet, qui a Ã©tÃ© dÃ©posÃ© deux mois aprÃ¨s la crÃ©ation du refuge marin, est actuellement analysÃ© par l'Agence canadienne d'Ã©valuation environnementale. Ce projet de BHP Canada dans ce refuge marin situÃ© au large de Terre-Neuve pourrait mÃªme ne pas Ãªtre le seul. La pÃ©troliÃ¨re BP, responsable de la marÃ©e noire du golfe du Mexique en 2010, possÃ¨de quatre permis d'exploration dans cette zone protÃ©gÃ©e. Mais pour le moment, aucun projet n'a Ã©tÃ© prÃ©sentÃ©. Deux autres projets totalisant 38 forages des entreprises Chevron et Equinor, situÃ©s tout prÃ¨s du refuge marin, sont par ailleurs en cours d'Ã©valuation fÃ©dÃ©rale. En rÃ©alitÃ© ces projets de forages ne seront plus obligÃ©s Ã l'avenir de passer par le processus normal d'Ã©valuation environnementale, le gouvernement Trudeau ayant annoncÃ© en juin qu'il exempte tous les forages exploratoires rÃ©alisÃ©s en milieu marin au large de Terre-Neuve du processus qui Ã©tait jusqu'ici en vigueur. Ottawa, qui veut ainsi accÃ©lÃ©rer la rÃ©alisation des projets, souligne que la relance Ã©conomique passe par un secteur pÃ©trolierÂ "fort, rÃ©silient et novateur". Tout est dit.

Tous les dÃ©tails dans l'article de Alexandre Shields -Â Le Devoir